



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 19 décembre 2007

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

## *Membres présents :*

---

M. François REBSAMEN	M. Hervé BRUYERE	Mme Hélène ROY
M. Jean ESMONIN	Mme Janine BESSIS	Mme Sylviane FLAMENT
M. Michel BACHELARD	M. Jean-Pierre GILLOT	Mme Catherine HERVIEU
M. Pierre PRIBETICH	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Lê Chinh AVENA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Michel JULIEN	M. Jacques DANIERE	M. Pierre PETITJEAN
M. Jacques FOUILLOT	M. Jean-Pierre BOUHELIER	Mme Claude-Anne DARCIAUX
M. Guy GILLOT	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claudette BLIGNY
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	M. Nicolas BOURNY
M. Bernard RETY	M. Jean-Jacques BERNARD	M. Jean-François GONDELLIER
M. Gérard LABORIER	M. François NOWOTNY	M. Bernard BARBEY
M. Patrick SAUNIE	M. Paul LECHAPT	M. Jean-Louis JOLY
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Stéphan CLAUDET	M. Rémi DETANG
M. Gérard DUPIRE	M. Claude PICARD	M. Jean-François DODET
M. Yves BERTELOOT	M. Gaston FOUCHERES	M. Philippe BELLEVILLE.
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Françoise TENENBAUM	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain MILLOT	M. Christian PARIS
M. Jean-François DESVIGNES	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Christiane COLOMBET.
M. Patrick MOREAU	M. Mohammed IZIMER	

## *Membres absents :*

---

M. Rémi DELATTE	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Patrick CHAPUIS	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Guy GILLOT
M. Philippe CARBONNEL	M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE
M. Lucien BRENOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Jean PERRIN	M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. François BRIOT	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Jean-Marc NUDANT	Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
Mme Nicole MOSSON	M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN
M. Bernard OBRIOT	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Jacques PILLIEN	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Paul ROIZOT	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Jacques FOUILLOT.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC**

**Bourgogne Développement - Subvention de fonctionnement pour 2008**

Par délibération en date du 6 octobre 2005, le Conseil de Communauté a décidé d'adhérer à l'Agence Régionale de Développement de Bourgogne, association réunissant l'Etat, les partenaires territoriaux, économiques, financiers et sociaux.

L'association dénommée « Bourgogne Développement » est désormais l'interlocuteur unique de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) et des investisseurs au niveau régional.

Les résultats engrangés par l'Association depuis sa création sont prometteurs :

<i>Exercice</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Résultats enregistrés</i>
2006	10 projets	15 projets
2007	20 projets	16 projets (au 30.09.07)

Des rencontres régulières avec les acteurs locaux conjuguées au soutien des entreprises membres du Club des Ambassadeurs Economiques de Bourgogne, et du Club des Experts Scientifiques et Techniques, lui permettent de fédérer les efforts de tous et d'être appuyés dans les missions de prospection que l'association effectue.

Viennent s'ajouter une opération de suivi des entreprises stratégiques de Bourgogne, des études en partenariat avec les représentants des filières, de l'Etat et autres institutions qui ont pour objectif de positionner de façon concurrentielle la Bourgogne par rapport aux autres régions françaises et européennes.

Pour 2008, une seconde phase de développement portée notamment sur l'amélioration du référencement de la Bourgogne comme destination d'investissement extérieur est envisagée. Bourgogne Développement entend également avoir une approche plus précise du marketing territorial et du positionnement du territoire dans ses actions.

L'association prévoit par ailleurs de renforcer ses moyens par le recrutement d'un chargé d'affaires dans le domaine des activités tertiaires.

Pour ce faire, Bourgogne Développement sollicite de ses partenaires un financement revu à la hausse. Sur un budget estimé à 1,5 M€ pour l'année 2008, le financement envisagé est le suivant :

Etat	135.000 €	9,0 %
Conseil régional de Bourgogne	700.000 €	46,6 %
4 Conseils généraux	300.000 €	20,0 %
7 EPCI	110.000 €	7,3 %
Entreprises	176.500 €	11,8 %
CCI + CRCI	75.000 €	5,0 %
Chambre des Métiers	2.500 €	0,2 %
Syndicats patronaux	1.000 €	0,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>1.500.000 €</b>	<b>100 %</b>

La demande présentée par Bourgogne Développement se traduit pour le Grand Dijon, par une participation de 20.000 € contre 10.000 € les années précédentes.

En effet, en qualité de membre du collège des communautés d'agglomération, le Grand Dijon participe financièrement au fonctionnement de l'Agence.

**LE CONSEIL**  
**Après avoir délibéré**  
**DECIDE**

- **de renouveler** son adhésion à Bourgogne Développement ;
- **de participer** au fonctionnement de l'association "Bourgogne Développement" à hauteur de 20.000 € pour l'année 2008 ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2008.

Pour extrait conforme,  
Le Président



Publié le 20 DEC 2007  
Déposé en Préfecture le

21 DEC. 2007

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :  
26 DEC. 2007





PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

**BUDGET PREVISIONNEL 2008**  
Bourgogne Développement

pour être annexé à délibération  
Conseil du : 19 DEC. 2007  
LE PRÉSIDENT, 21 DEC. 2007

Signature: *[Signature]*  
Maire

CHARGES		RECETTES	
<b>Charges directes</b>		<b>Ressources directes</b>	
<b>60 - Achat</b>		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	
Prestations de services	201 000,00	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	
Achats matières et fournitures	26 700,00	Etat:	
Autres fournitures	20 000,00	DRIRE, SGAR	135 000,00
<b>61 - Services extérieurs</b>		Région(s):	
Locations immobilières	27 800,00	Conseil Régional de Bourgogne	605 500,00
Entretiens et réparation	23 000,00	Département(s):	
assurances	6 300,00	Cote Or, Nièvre, Saone et Loire, Yonne	300 000,00
Documentation	17 000,00	Commune(s):	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Auxerrois, Chalon, Dijon	110 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	328 700,00	Le Creusot, Macon, Nevers, Beaune	
Publicité, publication	7 700,00	<b>Entreprises et Institutions financières</b>	176 500,00
Déplacements, missions	86 000,00	-	
Services bancaires, autres	1 000,00	<b>CRCI/CCI</b>	75 000,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>CRMA/CMA</b>	2 500,00
Impôts et taxes sur rémunérations	44 900,00	<b>Syndicats patronaux et salariés</b>	1 000,00
Autres impôts et taxes	-	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
Rémunération du personnel	408 600,00	<b>78 - Reports : ressources non utilisées</b>	
Charges sociales	179 800,00	<b>Charges indirectes</b>	<b>Ressources indirectes</b>
Autres charges du personnel	15 000,00	Charges fixes de fonctionnement	-
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	-	Frais financiers	-
<b>66 - Charges financières</b>	-	Autres	-
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	-	<b>Total des charges</b>	<b>1 405 500,00</b>
<b>68- Dotations aux amortissements</b>	12 000,00	<b>Total des produits</b>	<b>1 405 500,00</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature	-	Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	94 500,00	Prestations en nature	94 500,00
Personnel bénévole	-	Dons en nature	
<b>Total</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>Total</b>	<b>1 500 000,00</b>



## Proposition Plan de Financement 2008

ORGANISMES	FINANCEMENT DEMANDE 2008	%
Conseil régional de Bourgogne	700 000 (dont valorisation)	46,6%
Conseils généraux	300 000 €	20,0%
Conseil général de la Côte d'Or	75 000 €	
Conseil général de la Nièvre	75 000 €	
Conseil général de la Saône et Loire	75 000 €	
Conseil général de l'Yonne	75 000 €	
Communautés d'agglomération	110 000 €	7,3%
Le Grand Dijon	20 000 €	
Le Grand Chalon	15 000 €	
Communauté Urbaine Le Creusot Montceau	15 000 €	
Communauté de l'Agglomération de Nevers	15 000 €	
Communauté de Communes de l'Auxerrois	15 000 €	
CAMVAL	15 000 €	
Communauté Beaune	15 000 €	
Entreprises // Institutions financières	176 500 €	11,8%
CRCI // Chambres de commerce et d'industrie	75 000 €	5,0%
GRMA // Chambres des métiers et de l'artisanat	2 500 €	0,2%
Syndicats patronaux et des salariés	1 000 €	0,1%
ETAT : DRIRE et SGAR (financement sur études)	135 000 €	9,0%
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000 €</b>	<b>100%</b>